



www.eragambetta.com

HONORAIRES

PRIX DE VENTE	HONORAIRES (TTC)
De 0 à 49 999€	3 800,00 €
De 50 000€ à 99 999€	8,00%
De 100 000€ à 149 999€	7,00%
De 150 000€ à 199 999€	6,00%
De 200 000€ à 599 999€	5,00%
600 000€ et plus	4,00%

- Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf cas exceptionnel (succession, mandat de recherche).
- Le pourcentage des honoraires d'agence est calculé sur le prix de vente.
- Les honoraires pour une vente en viager inférieurs à 199 999€ de valeur vénale du bien sont forfaitaires à 10 000€, au-delà des 200 000€ de la valeur vénale le pourcentage du barème s'applique.
- Barème applicable à partir du 13 février 2021 - Les montants s'entendent toutes taxes comprises (TTC) - Taux de TVA en vigueur 20%
- La remise d'une note est obligatoire.